



**LYCEE DE LA COTIERE
LA BOISSE**

RENTREE 2026

INFORMATION

Fonds Social Lycéen et Fonds des Cantines

Le lycée dispose d'un Fonds Social Lycéen et d'un fonds des cantines destinés à aider les élèves en difficulté financière par rapport aux frais liés à la scolarité : repas, livres, matériel scolaire, voyages. Cette aide n'est pas systématique.

OU S'ADRESSER POUR FAIRE UNE DEMANDE ?

- * En demandant un dossier auprès du secrétariat des élèves
- * Ou directement auprès de l'Assistant Social du Lycée ou des Conseillers Principaux d'Education pour permettre une prise en charge dès la rentrée.

L'assistant social de l'établissement instruira le dossier et présentera la demande à la commission qui se réunit régulièrement. Vous serez avisé de la décision par courrier.

Vous pouvez refaire un dossier chaque trimestre.